

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Avis relatif à la tarification du système flash d'autosurveillance du glucose FREESTYLE LIBRE 2 visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : SPRS2232093V

En application, d'une part, de l'avenant à la convention entre le comité économique des produits de santé et :

- la société ABBOTT France ;
- l' Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO),

et, d'autre part, par décision du comité économique des produits de santé, en l'absence de convention entre le comité économique des produits de santé et :

- la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF).

Les prix de vente maximum hors taxes au distributeur revendant directement aux assurés sociaux (dénommés ci-après prix de cession) en € HT et les tarifs et les prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits visés ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession actuel en € HT	TARIF/PLV actuels en € TTC	Nouveau Prix de cession HT au 1 ^{er} janvier 2023	Nouveaux TARIF/PLV en € TTC au 1 ^{er} janvier 2023
1190296	Autocontrôle du glucose interstitiel, 1 cap- teur, ABBOTT, FREESTYLE LIBRE 2.	40,65	45,00	35,91	40,00